الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

Déclaration de la délégation algérienne

25ème session de l'Examen Périodique Universel

EPU de la Grèce

03/05/2016

*****

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à son homologue grecque et la félicite pour la qualité et l'exhaustivité de son rapport national.

Malgré la grave crise économique qui frappe de plein fouet la Grèce depuis plus de six ans, l'Algérie note avec satisfaction les démarches entreprises par ce pays ami afin d'améliorer et de consolider les droits de l'homme, notamment, en ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif (loi 4074/2012) et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peine ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous tenons à saluer plus particulièrement les efforts entrepris par le Gouvernement grec pour l'élaboration du premier Plan d'action national relatif aux droits de l'homme, qui couvre la période 2014-2016 et l'adoption, récemment d'une loi qui prévoit la création d'un conseil national contre le racisme et l'intolérance, instance interministérielle à laquelle participeront des organes indépendants y compris les parties prenantes de la société civile.

La question de la discrimination raciale est de la xénophobie en Europe est d'une actualité brûlante. À l'heure où on assiste à une montée en puissance de ce phénomène dans plusieurs pays européens, nous recommandons à la Grèce de se doter d'une stratégie d'ensemble pour lutter contre toutes les formes de racisme et de xénophobie.

Nous invitons les autorités grecques de poursuivre leurs efforts pour que les conditions de détention des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile respectent le droit à la santé et la dignité humaine.

Conformément à l'usage et dans un esprit de coopération et de dialogue propre à l'examen périodique universel, ma délégation souhaite présenter à son homologue grecque les recommandations suivantes :

I. Envisager la ratification de la Convention sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles ;
II. adopter un plan national pour combattre l'exclusion sociale et la vulnérabilité des femmes appartenant à la communauté musulmane, des femmes roms, des migrantes et des femmes vivant en milieu rural.

Enfin, ma délégation tient à souhaiter à la Grèce plein succès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie.